

Mardi 26 mars 2019

Directive : un vote historique pour les artistes !

Après 3 ans d'intenses débats le Parlement européen vient de valider définitivement la directive sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le marché numérique.

Les revendications des artistes, auteurs, journalistes, éditeurs de presse ont été enfin entendues. Depuis près de 10 ans ils demandaient l'adaptation de leur mécanisme de rémunération à l'ère numérique.

Pour les artistes-interprètes (comédiens, chanteurs, musiciens, danseurs...) c'est l'assurance de percevoir une rémunération proportionnelle pour la diffusion de leur travail sur Internet. Il s'agit là d'une avancée considérable. L'Adami est fière et heureuse d'avoir mené ce combat aux côtés des artistes, des syndicats d'artistes-interprètes et de nos homologues européens réunis au sein de la campagne Fair Internet For Performers.

L'Union Européenne a fait le choix de ses créateurs ! C'est un grand jour pour l'Europe qui a su défendre ses intérêts, ses valeurs et sa culture, face au lobbying surpuissant des GAFA.

Il est important de le redire : cette directive ne changera rien pour les internautes mais changera la vie de millions de créateurs en Europe et dans le monde.

L'Adami remercie une nouvelle fois le ministre de culture Franck Riester dont l'action a été déterminante. Nous savons l'énergie déployée par lui-même et ses services pour parvenir à ce résultat.

Les artistes rendent également hommage aux soutiens de la première heure, les eurodéputés français Virginie Rozière, Pervenche Berès, Jean-Marie Cavada, Marc Joulaud...

Ce 26 mars 2019 restera un jour historique pour les artistes !

Contact presse :

Benjamin Sauzay

bsauzay@adami.fr

07 86 95 55 94

Retrouvez toute notre actualité sur www.adami.fr



L'Adami accompagne les artistes-interprètes tout le long de leur carrière. De la gestion des droits à l'aide à la création, nous soutenons et défendons leur travail en France et dans le monde.

Conformément à la législation en matière de données à caractère personnel, vous bénéficiez de droits, dont ceux de l'accès, la rectification, la suppression de ces données, et d'un droit d'opposition à leur traitement, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'Adami – 14-16 rue Ballu – 75311 Paris cedex 09.